

AMICALE LAIQUE D'ANGOULÊME

14, rue Marcel Paul - 16000 Angoulême

Tél. 05 45 95 64 01 - c.l.valettes@wanadoo.fr

Inscription Accueil de Loisirs - Tél. 05 45 61 53 33 sms 06.08.51.97.20

DOSSIER ANNUEL Saison 2024 et 2025

Nom et Prénom de l'enfant :

Né(e) le : Age : Sexe : F ou M

Ecole fréquentée : Classe

Adresse de la famille :

.....

N° de tél. domicile Portable :

Adresse mail :

Nom et prénom du père :

Nom et adresse de l'employeur

..... Tél. travail :

Nom et prénom de la mère :

Nom et adresse de l'employeur :

..... Tél. travail :

N° Allocataire CAF : QF :

Nom et adresse du médecin traitant :

▲ Nom et prénom de la personne autorisée à récupérer mon enfant au centre de loisirs

Prévenir obligatoirement tout changement

★ **remboursement avec certificat médical, seulement si les absences sont de 5 jours (soit une semaine complète), pas de remboursement à la journée, (vacances scolaires)**

★ en cas de mauvais comportement de l'enfant, nécessitant son renvoi du centre, les sommes données pour la réservation ne seront pas reversées à la famille.

j'autorise le directeur de l'accueil de Loisirs à faire pratiquer toute intervention médicale que nécessiterait l'état de santé de mon enfant.

j'autorise mon enfant à pratiquer les activités de l'accueil de Loisirs ou des stages dans le cadre de la législation en vigueur, dont activités aquatiques. **Sorties éducatives effectuées en mini-bus de l'association.**

j'autorise mon enfant à être transporté dans une voiture particulière en cas de nécessité de déplacement.

j'autorise l'équipe d'encadrement à prendre en photo mon (mes) enfant(s) dans le cadre des activités proposées.

Je m'engage à respecter les horaires d'accueil

Je m'engage à verser le règlement demandé :

- de la semaine pour les grandes vacances à l'inscription

- de la semaine pour les petites vacances (à l'inscription)

- des mercredis (en fin de mois à réception de la facture)

- en début de période pour l'accueil du soir (forfait) à la période

- pause méridienne 1 Euro à l'année (ecole valettes et jules ferry)

Signature, précédée de la mention "lu et approuvé"

Été 2024 forfait semaine suivant votre QF				ANGOULEME			
	0 à 299	300 à 449	450 à 699	700 à 899	900 à 999	1000 à 1999	2000 et +
5 jours	49.15 €	61.25 €	65.10 €	69.50 €	74.45 €	79.95 €	85.45 €
3 jours	29.49 €	36.75 €	39.06 €	41.70 €	44.67 €	47.97 €	51.27 €

Été 2024 Forfait semaine suivant votre QF				HORS ANGOULEME			
	0 à 299	300 à 449	450 à 699	700 à 899	900 à 999	1000 à 1999	2000 et +
5 jours	65.10 €	77.20 €	81.05 €	85.45 €	90.40 €	95.90 €	101.40€
3 jours*	39.06 €	46.32 €	48.63 €	51.27 €	54.24 €	57.54 €	60.84 €

*ATTENTION : Semaine A,B, C, D, E, G forfait 5 jours
Semaine F forfait 3 jours

Tarifs 3 jours à appliquer uniquement sur la semaine: F

Amicale
ala
Laique d'Angoulême

Angoulême



la ligue de
l'enseignement
fédération charentaise des oeuvres laïques



Particularité :
 Allergies reconnues:
 PAI :
 Panier repas :

Adhésion année <input type="checkbox"/> été <input type="checkbox"/>
Jour : Sommes versées :
Espèce :
Chèque :
Chèque C.E. :

Partie Inscription ÉTÉ

Juillet : arrivée matin Départ soir:
 Août : arrivée matin : Départ soir:.....

Du 08 juillet au vendredi soir 23 août 2024

QF :	Prix de journée :	+ Repas	: TOTAL :
Mairie.....
C.A.F
C.E
C.E
Conseil Départemental.....
.....
Autres.....
Reste dû par la famille

FORFAIT A LA SEMAINE	MONTANT	REGLEMENT	DIVERS
Entourer la lettre qui indique la semaine choisie			
SEM A du 8 AU 12 juillet 5 j
SEM B du 15 au 19 juillet 5 j
SEM C du 22 au 26 juillet 5 j
SEM D du 29 au 02 août 5 j
SEM E du 05 au 09 août 5 j
SEM F du 12 au 14 août 3 j
SEM G du 19 au 23 août 5 j
ATTENTION : ALSH sera fermé le 16 août 2024			

infos :

Mercredi :

- Ouvert à la journée : 7 h 30 à 18 h 30
- Matin avec repas : 7h30 à 12h30
- Après midi sans repas de 12 h 30 à 18 h 30
- Accueil du matin : 7 h 30 à 9 h 00
- Accueil du soir : 16 h 30 à 18 h 30

Les inscriptions ne sont pas automatiques d'une année sur l'autre. Merci de compléter ce document annuel : pour le soir, le mercredi, les vacances.

Le mercredi la facturation est en fin de mois suivant la venue de l'enfant (envoyée par mail). Merci de demander et de compléter le dossier des mercredi

- Adhésion annuelle 5 €

Rentrée des mercredis : le 2 septembre 2024

Il est obligatoire, même inscrit, de rappeler la venue de votre enfant une semaine avant au :

☎:05.45.61.53.33 le mercredi ou : c.l.valettes@wanadoo.fr ou SMS au 06.08.51.97.20! Si votre enfant inscrit est soudainement absent, seul le repas ou gouter est facturé!

Entrée primaire grille bleue derrière le centre. Entrée maternelle portillon bleu devant le centre.

Petites vacances :

Les documents à compléter, sont à votre disposition 4 semaines avant la période de vacances. Le Règlement du forfait semaine est demandé à l'inscription il confirme. Tarif calculé en fonction du QF, aide du comité d'entreprise à déduire.

Pause méridienne :

jules Ferry 11h45 / 13h45 et **Ferme des Valettes** 11h45 / 13h45 (sous réserve de modification d'horaire)

Coût :1 Euro à l'année à régler

Centre de loisirs du soir :

inscription dernière semaine d'août ou 1^{er} semaine de septembre :

Les horaires de 16h30 à 18h30 (forfait à la période, à l'année, au trimestre suivant QF) Occasionnel possible 5 euro la soirée! le dossier à compléter est demandé.



- Ecole Jules Ferry :17h,17h30,18h,18h30

- Ecole la Ferme des Valettes:17h15,17h45,18h15

Les horaires et lieu de départ sont à respecter dans la mesure du possible